



LES INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

LES DÉFIS DE L'INDUSTRIE®

7^e édition

**DOSSIER
D'INSCRIPTION**

LA MAÎTRISE DES RISQUES DANS L'INDUSTRIE

- QUELS PARTENARIATS PUBLIC/PRIVÉS ? -

www.lesdefisdellindustrie.com

*Sous le haut patronage
des Ministères chargés de l'Industrie et de l'Écologie*

24 mars 2009

Cité des Sciences et de l'Industrie
Parc de la Villette
30, avenue Corentin Cariou
75019 PARIS

Renseignements DRIRE Centre - Alain Canalias

e-mail : alain.canalias@industrie.gouv.fr

Secrétariat Général des Défis de l'Industrie : Tél. : 01 49 29 11 14

organisés par les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines
avec la participation des Ministères chargés
de l'Industrie et de l'Écologie

Avec le concours de :



Avec le partenariat presse :

L'USINENOUVELLE

LES ORGANISATEURS : QUI SONT-ILS ?

Sous l'égide de leur syndicat national, les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (IIM) organisent périodiquement «**les défis de l'industrie**», journées de réflexion sur les thèmes de l'environnement industriel.

Cadres des **Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement** (DRIRE - voir NOTA) et de l'**Autorité de Sûreté Nucléaire** (ASN), les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines mettent leurs connaissances du tissu industriel national au service de tous. Ils sont présents dans les ministères chargés de l'Écologie, de l'Industrie, de l'Économie et des Transports...

Si certains rejoignent le secteur privé, les IIM sont en grande majorité au service de l'État. Ils assument de nombreuses fonctions ou missions spécifiques : inspection des installations classées, pour la protection de l'environnement ; inspection des sites nucléaires et de la radioprotection ; animation locale du développement industriel et technologique ; inspection du travail dans les mines, les carrières et la production ou le transport d'énergie ; contrôles techniques de sécurité et de la métrologie ; gestion et contrôle de l'énergie et des ressources naturelles.

Polyvalents par leur formation et leur expérience d'hommes de terrain, les IIM contribuent au développement durable des entreprises industrielles et à leur insertion dans leur environnement.

NOTA : Entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, les DRIRE fusionnent avec les Directions Régionales de l'Équipement (DRE) et les Directions Régionales de l'Environnement (DIREN) pour créer les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

LE COMITÉ D'ORGANISATION

■ M. Arnaud BESNARD

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Adjoint au Directeur de l'Environnement, de l'Hygiène et de la Sécurité de la Compagnie de Saint-Gobain

■ M. Alain CANALIAS

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Syndicat des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (SNIIM)

■ M. Jacky CHABERNAUD

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Syndicat des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (SNIIM)

■ M. Sylvain CODRON

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Coordinateur Environnement France d'Holcim Western Europe

■ M. François COLPART

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Directeur Environnement, Hygiène et Sécurité du groupe Lapeyre

■ M. Pierre CRENN

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, DRIRE Bretagne, Vice-Président du Comité d'organisation

■ Mme Géraldine DANDRIEUX

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

■ M. Didier GAUTHIER

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Secrétaire Général du Groupe Sêché Environnement

■ M. Nicolas INCARNATO

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Secrétaire Général du SNIIM

■ Mme Suzelle LALAUT

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

■ M. Yves LEMAIRE

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, DGEC, Président du Comité d'organisation

■ M. Claude LETHIEC

Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines, Syndicat des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (SNIIM)

■ M. Jean PARADIS

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, École des Mines d'Als

■ M. Stéphane RICHARD

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Responsable Prévention des Risques Industriels - L'Oréal

■ M. Guillaume XAVIER

Ingénieur de l'Industrie et des Mines, Ingénieur Environnement et sites ICPE, GRTgaz

**Organisation : Les Défis de l'Industrie - 41, rue Saint-Sébastien - 75011 PARIS
Florence FRINGS - Tél. : 01 49 29 11 00 - Fax : 01 49 29 11 46 - E-mail : frings@opas.fr**

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Cette journée est organisée en 2 séances plénières et 2 ateliers en parallèles, elle sera marquée par l'intervention des ministres chargés de l'industrie et de l'écologie. La plus large place possible sera laissée aux débats avec les participants présents dans la salle.

**Un point rencontre permanent, espace de convivialité
sera ouvert tout au long de la journée**

LES THÈMES ABORDÉS

La maîtrise des risques concerne de nombreux acteurs, les entreprises, les assurances, les pouvoirs publics mais aussi, les élus, les associations, les syndicats etc... Ils oeuvrent tous pour une meilleure prévention et réduction des risques souvent avec une approche différente mais avec le même objectif «prévenir et réduire au maximum le risque accidentel».

C'est pour tenter d'apporter des axes de progrès et de partenariat dans la gestion globale des risques que les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines ont souhaité consacrer leur édition 2009 des défis de l'industrie, à ce thème.

La gestion des risques industriels

Pour l'entreprise, la gestion globale des risques est une préoccupation de chaque instant, elle conditionne la continuité de l'activité ainsi que sa responsabilité en cas d'incident ou d'accident. L'enjeu est donc vaste puisqu'il s'agit notamment d'établir des cartographies adaptées des risques, d'identifier des défaillances possibles, en matière de gestion des procédés, de facteurs humains et organisationnels et de mettre en place des actions de prévention.

Pour l'assurance, il s'agit d'estimer au mieux la probabilité des risques liés à un site industriel et les conséquences d'un accident. Cette estimation prend en compte les investissements pour la prévention des risques permettant de réduire la sinistralité.

Enfin les pouvoirs publics garant de la protection des populations et de l'environnement, élaborent des outils réglementaires encadrant les activités industrielles de manière à limiter au maximum les risques d'accident et leurs conséquences.

Table ronde introductive : la prévention des risques dans l'industrie - État des lieux

L'état des lieux développé par les intervenants de la table ronde introductive permettra de comparer les différentes approches de tous ces acteurs. Les débats devraient mettre en exergue la complémentarité de l'objectif de la réglementation et de son application par l'inspection avec l'analyse des assurances et l'intérêt des entreprises, y compris en terme de compétitivité.

La maîtrise des risques accidentels : deux ateliers

Atelier 1 : Risques d'incendie et d'explosion

Cet atelier abordera la prise en compte des risques d'incendie et d'explosion. Les différents référentiels et réglementations relatifs à la protection incendie seront traités en examinant le point de vue de l'administration, des assureurs et des experts. Un focus particulier sera fait en ce qui concerne la sécurité incendie des entrepôts. Cet atelier sera aussi l'occasion de présenter une méthode de calcul des flux thermiques.

Atelier 2 : Risques sanitaires

La gestion des risques sanitaires est un sujet d'actualité avec de nouvelles exigences réglementaires (PNSE, ERS, REACH).

En matière de risques sanitaires accidentels, les incidents liés à la légionellose ces dernières années, permettent d'exploiter les retours d'expérience pour une meilleure anticipation et gestion des crises.

Cet atelier abordera, sur la base de cet exemple, le rôle et les actions des industriels des pouvoirs publics et des assureurs.

Table ronde finale : vers un partenariat « productif »

Avec le même objectif, de la meilleure maîtrise des risques dans l'industrie, les intervenants tenteront d'apporter des axes de progrès et de partenariat entre les principaux acteurs concernés par cette problématique.

La prise en compte de la gestion globale du risque est une exigence vitale pour tous et une préoccupation de chaque instant pour les entreprises, elle ne doit pas être une contrainte exacerbée mais devenir un outil de développement.

Parmi les axes de progrès à étudier, on peut citer :

- la fixation des objectifs en terme de résultats et non de moyens
- l'harmonisation des pratiques entre les inspections
- l'étude des scénarios accidentels et la fixation des objectifs proportionnelles à la réalité du terrain et aux contraintes économiques
- le principe de précaution limité et adapté aux enjeux.

À l'issue de cette journée de réflexion, tous les éléments seront réunis pour engager les bases d'un partenariat public/privés, souhaité par tous dans le domaine de la maîtrise des risques pour une croissance durable et rentable de l'industrie sur le sol français.

C'est à ces passionnants et fructueux débats que les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines vous invitent à présenter, évaluer, et confronter les expériences de tous pour relever ce nouveau DÉFI, pour une industrie plus sûre et plus compétitive.

Les débats et contacts entre participants, intervenants et organisateurs pourront se poursuivre tout au long de la journée au POINT RENCONTRE PERMANENT.

L'atelier 3 «OUTILS ET MÉTHODES» initialement prévu sera remplacé par une documentation remise à chaque participant le jour du colloque.

Cette compilation des outils et méthodes utilisés par tous les acteurs concernés par la maîtrise des risques industriels comprendra notamment :

- les méthodes d'analyse des études de danger prévues par la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- des outils utilisés par les audits des assurances et les experts des industriels ;
- des indications sur la future norme ISO 31 000 sur le management du risque.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 H 00 Accueil par Nicolas INCARNATO, Secrétaire Général du SNIIM

9 H 05 Ouverture par le Ministre en charge de l'industrie

9 H 15 Allocution de Monsieur André-Claude LACOSTE,
Président de l'Autorité de la Sûreté Nucléaire,
Président d'honneur des défis de l'industrie® 2009

9 H 30 **LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS L'INDUSTRIE :
ÉTAT DES LIEUX**

Animé par Philippe LEFAIT, Journaliste

*Bernard ANQUETIL, Directeur de la Société d'Assistance Technique Maintenance et Nettoyage (ATMN)
en Seine-Maritime*

*Yves BLEIN, Maire de FEYZIN et Président de l'Association Nationale des Communes pour la maîtrise des Risques
Technologiques Majeurs (ANCRTM)*

*Christine GILLOIRE, Représentante de l'Association France Nature Environnement, en charge des questions
industrielles*

Jean-Marc JAUBERT, Directeur de la Sécurité Industrielle du Groupe TOTAL

Gérard LANCNER, Président de l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise

Philippe LEDENVIC, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) de Rhône-Alpes

Jean-Marc RIGUER, Directeur Général de CHIMIREC

Débats avec la salle

11 H 00

PAUSE CAFÉ

11 H 30

**RENDEZ-VOUS TECHNIQUES :
LA MAÎTRISE DES RISQUES ACCIDENTELS
DEUX ATELIERS AU CHOIX**

Atelier 1 : Risques d'incendie et d'explosion

Animé par Agathe REMOUÉ, Journaliste à Usine Nouvelle

Commandant David AUDOUIN, Chef du bureau Opérations Groupement Ouest, SDIS 76, Le Havre

*Cédric BOURRILLET, Chef du bureau des Risques Technologiques et des Industries Chimiques
et Pétrolières à la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)*

Grégory BRASSART, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, DRIRE Nord Pas de Calais

Pierre CHRISTOPHOV, Directeur Général d'Al Group

Benoît CLAIR, Délégué Général du Centre National de Prévention et de Protection (CNPP)

Fabien GUILHOT, Risk Engineer de ZURICH GLOBAL Corporate France

Thierry GUILLIEN, Directeur Sécurité et Développement Durable à Primagaz

Sultan JAVERI, Expert Protection Incendie

*Paul Vincent VALTAT, Directeur Sécurité Sûreté, délégué pour la Défense et la Sécurité
du Port Autonome de Paris*

Atelier 2 : Risques sanitaires

Animé par Arnaud QUEYREL, Journaliste scientifique, Techniques de l'Ingénieur et Technologies Internationales

Alain CASTANIER, Secrétaire Général, Sous-Préfet de l'arrondissement de Gray-Vesoul, Préfecture de la Haute Saône

Pierre André CABANNES, Adjoint au Directeur du service des études médicales d'EDF, et Rédacteur en chef de la revue ERS (Environnement Risques et Santé)

Alain CHABROLLE, Administrateur de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature

Christophe MOCKLINGHOFF, Directeur Département / Risques environnementaux de MARSH SA

Tudor PRICOP-BASS, Directeur Technique adjoint d'URS France

Françoise RICORDEL, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, DRIRE Lorraine

Cécile TURLURE, Avocate d'Affaires

13 H 00 DÉJEUNER

14 H 30 Synthèse des deux ateliers par Philippe LEFAIT, Journaliste

15 H 00 INDUSTRIE ET ADMINISTRATION : COMMENT ASSURER LA CONFIANCE

Témoignage d'Anne LAUVERGEON, Présidente du Directoire d'Areva

15 H 15 TABLE RONDE FINALE : VERS UN PARTENARIAT PRODUCTIF

Animé par Philippe LEFAIT, Journaliste

Fouad BENSEDDIK, Directeur Méthodes et Affaires Internationales de VIGEO

Ghislaine HIERSO, Directrice des relations institutionnelles de VEOLIA propreté, Présidente de l'Association OREE

Philippe JANDROT, Directeur délégué aux applications à l'INRS - Institut National de Recherche et de Sécurité

Jean-Claude MAILLY, Secrétaire Général de FORCE OUVRIERE

Laurent MICHEL, Directeur Général de la Prévention des Risques

Olivier PEYRAT, Directeur Général du Groupe AFNOR

Jean-Paul RIGNAULT, Directeur Général d'AXA Corporate Solutions

16 H 45 Clôture par le Ministre en charge de l'Écologie

À QUI S'ADRESSE CETTE JOURNÉE ?

- ➔ **aux chefs d'entreprise et cadres dirigeants du monde industriel** (PME-PMI, Multinationales) soucieux d'appréhender tous les facteurs ayant une influence sur la sécurité et la compétitivité de leur entreprise ;
- ➔ **aux responsables des compagnies d'assurance** conscients que la prévention des risques améliore le ratio «sinistre à primes» ;
- ➔ **aux élus et aux cadres techniques des collectivités locales** concernés par le développement pérenne des territoires et des entreprises et à leur insertion dans leur environnement ;
- ➔ **aux associations de consommateurs, de riverains et de protection de l'environnement** particulièrement vigilants à la sécurité industrielle et à la sauvegarde du cadre de vie ;
- ➔ **aux cabinets conseils, aux juristes, aux experts...**, conseillers techniques des chefs d'entreprise pour l'estimation des risques et leur prévention ;
- ➔ **aux organismes consulaires et aux fédérations professionnelles** chargés de veiller à la cohérence des règlements afin de favoriser le développement durable de toutes les entreprises ;
- ➔ **aux syndicats**, forces de propositions et représentants des salariés, premiers concernés par la sécurité des sites industriels ;
- ➔ **aux administrations** chargées de l'élaboration et de l'application des règlements relatifs à la protection des populations, de l'environnement et à la maîtrise des risques industriels... ;
- ➔ **aux médias** qu'ils soient généralistes ou spécialistes en matière d'économie, d'environnement industriel, de développement durable, ou de sécurité.

Cette journée, se déroulera en présence de nombreux Ingénieurs de l'Industrie et des Mines en poste dans les DRIRE⁽¹⁾, Inspecteurs des Installations Classées pour la protection de l'environnement.

Les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines, organisateurs de cette manifestation, auront le plaisir de vous accueillir tout au long de la journée AU POINT RENCONTRE PERMANENT avec l'ambition de répondre à toutes vos questions.

(1) voir NOTA page 3

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription s'élève à 330 € HT (394,68 € TTC). Les associations et les étudiants bénéficient sur présentation d'un justificatif, d'un tarif préférentiel respectivement de 100 € TTC et 50 € TTC. Ce droit inclut la journée d'étude, le repas, la pause café, le dossier d'information et l'envoi des actes de conférences. Un tarif de groupe est proposé à compter de 5 personnes.